BULLETIN
Société St-Jean-Baptiste
DES VILLES FRONTIERES
SIEGE SOCIAL — 1602 DROUILLARD
WINDSOR - ONTARIO

Janvier 1958

Vol. 1. No.8

SUJET: Assemblée générale -Annuelle

La neuvième assemblée de la Caisse populaire se tiendra dimanche le 26 janvier, 1958, à la Salle Casa Romana, au coin des rues Albert et Seminole, a 2 heures p.m., précises.

Faites vous un devoir d'assister en grand nombre et avec vos dames si possible.

Peut-être devrions nous vous inviter de la façon suivante:

"Réunion annuelle de la Caisse Populaire. Ne vous donnez pas la peine d'assister. Ni divertissements. Ni alcool. Ni jolies femmes. Il s'agira simplement d'étudier le rapport financier, $ 428,000.00 de votre argent. Donc, ne venez pas,comme d'habitude."

Vous comprenez sans aucun doute l'importance de l'assemblée annuelle. Une fois l'an,chers sociétaires, on vous invitent à participer aux délibérations et de choisir un exécutif fiable et sincère pour administrer vos argents. Est-ce trop vous demander de nous réserver quelques heures de votre temps,une fois par année.

SUJET: Club 500

Le tirage du Club 500 sera fait à la réunion du 26 janvier.

Comme vous le savez,une contribution de $ 1.00 par mois vous donne droit aux prix suivants: $ 105.00, 50.00, 25.00, et 10.00.

Les argents réalisés par ce tirage sont versés dans un fond qui servira à l'ammeublement du Centre Canadien-français.

Voici la liste des gagnants pour le mois de décembre:

lier Prix- La Fédération des Femmes C-F.
2 " " - Edouard Morand-Técumseh
3 " " - Elie Hall-Windsor
4 " " - Raymond Davignon-Windsor.

Ce tirage mensuel sera profitable en autant que ceux qui sont chargés de vendre des billets s'en occupent et que tous les membres se fassent un devoir de faire parti du Club 500.

Achetez votre billet au bureau de la Caisse populaire ou bien du vendeur de votre entourage et participez au grand tirage du dernier dimanche de chaque mois.

x x x x x x x x x x x

SUJET: Notre langue maternelle

Nous ne trouvons nulle part ailleurs plus de noblesse, plus de subtilité et plus de raffinement; et cependant nous la massacrons tous les jours,à toutes les heures du jour. Ceci est vrai, non seulement de la classe pauvre, mais de la classe dite cultivée.

SUJET: LE CENTRE CANADIEN-FRANCAIS

Nous sommes actuellement en train de préparer une petite salle pour nos réunions. Cette salle sera à la disposition de nos divers comités très prochainement.

327 membres ont donnés leur adhésion au Club Alouette et le recrutement des nouveaux actionnaires se poursuit sérieusement. Plusieurs de ces membres ont contribués $ 105.00,même plus, mais nous comptons aussi de nombreux sociétaires qui ont signés leurs engagements et qui n'ont pas contribués la somme complète encore. Nous comptons parmi ces 327 membres des gens qui ont contribués quelques dollars au début de la campagne de souscription et que nous n'avons pas eu l'occasion de revoir depuis. A ceux-ci, nous lançons un appel urgent de bien vouloir nous faire parvenir des paiements régulièrements.

Des démarches sérieuses ont étées faites auprès de quelques sociétées d'assurance afin d'emprunter les argents nécéssaires pour compléter plus rapidement le Centre. Si nous obtenons les résultâts anticipés, la salle sera à votre disposition pour Pâques.

En attendant faîtes vous un devoir de devenir actionnaire du Club Alouette en contribuant au moins une part de $ 105.00 et encouragez tous vos amis a en faire autant.

Informez-vous des conditions de prêt que vous offre la Caisse Populaire à ce sujet.

x x x x x x x x x x x x

SUJET: Qu'est-ce qu'une " CAISSE POPULAIRE"

Une " Caisse populaire" est une société coopérative formée au sein d'un groupe déterminé,dans le but de recueillir les épargnes de ses membres, et les prêter, à un taux d'intérêt légitime, à ceux de ses membres qui en ont besoin.

Dans une société dite: "coopérative" les surplus réalisés appartiennent à tous ses membres et sont susceptibles d'être divisés entr'eux sous forme de ristourne ou bonus. Une Caisse Populaire ne fait affaires qu'avec ses membres et chacun d'eux est considéré comme un propriétaire de la Caisse.

Le premier but d'une Caisse Populaire est d'encourager l'épargne en la rendant accessible à tous. Personne n'est trop pauvre pour en faire partie. La Caisse accepte des dépôts aussi minimes que 10 cents.

L'argent ainsi déposé, peut se retirer en tout temps.

Une Caisse Populaire ne prête qu'à ses membres, et à un taux d'intérêt légitime.

Chaque demande de prêt doit être faite par écrit au gérant de la Caisse et soumise à la Commission de Crédit qui décide de chaque cas,à son mérite.

x x x x x x x x x x x x x x x

L'assemblée mensuelle de la Société St Jean-Baptiste suivra celle de la Caisse Populaire, dimanche le 26 janvier et sera de très courte durée.

L'assemblée du mois de février se tiendra probablement au Centre canadien-français.

Au grand plaisir de vous revoir le 26

Louis Frenette-Prés.